

L'ECHO DES BAINS

Mars 2015

MAIRIE

Tel : 03.27.61.60.43

Fax : 03.27.61.75.75

Mail :

mairielezfontaine@wanadoo.fr

Tel portable en cas d'urgence :
06.32.05.35.86

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi de 10h30 à
12h30 ou sur RDV en dehors
de ces horaires

Communauté de Communes :

www.coeur-avesnois.fr



AGENDA

Mars

21/03 : carnaval

Mai

- 08/05 :
Cérémonie
- 29/05 : Fête des
voisins
- 30/05 : Lez-
Fontaine du
Rock

Juin

- 13/06 : Moules
frites - APE Lez-
Fontaine
- 13/06 : Fête des
écoles du RPI à
Dimont

Discours du 11 janvier 2015

Monsieur le Député,

Monsieur le Vice-Président du Conseil Général,

Monsieur le Conseiller général du Nord,

Monsieur le Président de la Communauté de Commune du Cœur de l'Avesnois,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie,

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations,

Lezfontainoises, Lezfontainois,

Jusqu'au 7 janvier, j'avais le dessein de rompre avec le discours ambiant, tout imprégné de pessimisme et de morosité, plus ou moins colporté pas les médias,

Vous savez bien :

la France est maussade. Les Français n'ont pas le moral.

J'avais forgé le projet de vous inviter à prendre une bonne résolution.

A quoi bon se souhaiter bonne année, bonne santé, plein de bonheur, si on n'a pas le moral.

J'avais décidé de montrer l'exemple, en évitant de dresser le bilan soporifique de l'année écoulée. Bilan que tout le monde peut d'ailleurs connaître par la lecture des comptes rendus affichés à la porte de la mairie.

J'aurai pu vous saper le moral en évoquant un emprunt à rembourser, un cimetière à ordonner, un agenda à programmer pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux bâtiments municipaux. J'aurai pu vous parler des nids de poules dans les routes...

Et on aurait achevé cette matinée le mouchoir à la main.

Mais l'heure n'est plus aux propos légers.

Les événements de ces dernières heures nous rappellent brutalement que nos valeurs républicaines sont en danger. Ces valeurs qu'on croit gravées dans le marbre et que je vais me permettre de rappeler : la liberté, l'égalité, la fraternité, bien sûr, mais aussi la sureté, le civisme, la patrie, la laïcité et le mérite.

ELECTIONS :
Départementales
1^{er} tour : 22/03
2^{ème} tour : 29/03



Revenons si vous le voulez bien sur la liberté et sur l'une de ses déclinaisons, produit de l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen : « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. »

Ce droit a été défendu par des journalistes, des membres des forces de l'ordre et des concitoyens au prix de leur vie.

La défense de ces valeurs républicaines constitue le ciment de notre vie sociale. Leur promotion permet le bien-vivre ensemble. Dès février 2014, le futur nouveau conseil en avait pris l'engagement. Promouvoir le bien-vivre ensemble, c'est affirmer une volonté. Celle de réunir les conditions de l'épanouissement du plus grand nombre, en priorité des plus fragiles.

Alors, nous n'oublierons pas nos promesses.

Et profitons de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui. Trois Lezfontainois sont en effet honorés par Monsieur le Préfet du Nord de la médaille d'honneur du travail.

J'appelle Madame Lydia BOULENGER....

J'appelle Monsieur Bernard KNOPCZYK.....

J'appelle Monsieur Bernard HANNECART.....

Le temps est venu de mettre un terme à ces instants de gravité. La vie doit continuer. Portons un toast à notre République, à ses valeurs, à ceux que nous honorons aujourd'hui, à l'ensemble des présents, à notre communauté villageoise.

Christophe DECHERF



ENNEIGEMENT

Aux termes d'une convention passée entre les municipalités de SARS-POTERIES et de LEZ-FONTAINE, le matériel de déneigement de SARS-POTERIES assure en cas de besoin le dégagement des voies du village, pour le plus grand confort des Lezfontainois.

Pendant ce temps, Philippe HANOT s'emploie à saler les carrefours pour pallier aux risques de verglas.

Travaux de qualité qui ont amené certains à constater qu'il y a plus de sécurité à circuler dans le village que sur les départementales.

TRAVAUX

Malgré l'absence de subventions, la commune envisage de procéder à des travaux de renforcement de chaussée, rue du général de Gaulle.

Les nids de poules qui garnissent le chemin des garennes seront bouchés. Il en sera de même pour les quelques trous que la sortie de l'hiver mettra en évidence ici ou là.

Le mur mitoyen entre la mairie et la maison d'Yvonne sera consolidé dès que le temps le permettra.

La porte de la salle des fêtes a subi les outrages du temps. Elle sera remplacée par une nouvelle porte facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite.

Le 10 mars 2015, monsieur le Maire rencontre Madame VENDEVILLE, en charge du Développement et de l'Aménagement auprès de Département du NORD, pour finaliser l'agenda d'accessibilité programmée à déposer en préfecture avant le 27 septembre 2015. Ce document a pour finalité de prévoir l'ensemble des travaux à réaliser sur six années pour assurer la mise en accessibilité des établissements recevant du public (mairie, école, salle des fêtes et église).

DECISIONS MUNICIPALES 2014

ENVIRONNEMENT

L'inventaire communal de la biodiversité, développé en relation avec nos prédécesseurs, vient d'être finalisé. A la fois photographie du territoire et bilan de la flore et de la faune de notre territoire, il a vocation à intégrer la nature dans les futurs projets, notamment en matière d'agriculture et d'urbanisme..

Le document, déposé en mairie début 2015, sera soumis aux élus puis à l'ensemble de la population au cours des prochaines semaines.

ADMINISTRATION

Poste de l'agent administratif communal

Afin d'assurer l'ensemble des missions dévolues à la commune et pour se mettre en conformité avec les tableaux d'emploi des communes de la même strate de population, le conseil municipal a décidé de porter le contrat de Mme Barbara BERLEMONT, agent administratif communal, de 12 h à 20 h/semaine, puis de 20 h à 23 h/semaine pour tenir compte de son investissement aux activités périscolaires.

Poste de l'agent communal d'animation

L'aménagement des rythmes scolaires en 9 demi-journées par semaine a amené le conseil municipal à modifier le contrat de travail de Mme LOUETTE, agent municipal d'animation, qui travaille désormais 28 h par semaine.

FINANCES

La participation financière de la commune au profit des familles de Lez-Fontaine qui mettent leurs enfants de 4 à 14 ans au Centre de Loisirs sans Hébergement des communes voisines a été reconduite (45% de la facture acquittée). Cette aide n'excédera pas 16 jours. Deux familles ont bénéficié de cette offre.

Consolidation partielle du crédit court terme de 50.000€. Remboursement de 10.000€ en 2014 puis emprunt de 40.000€ à taux fixe de 1,74% sur 48 mois.

Prix du ticket de cantine : 2,70€

INFORMATISATION :

La commune adhère aux différents services de dématérialisation des procédures administratives. Non obligatoire, cette démarche s'imposera prochainement à l'ensemble des collectivités locales.

DECISION MUNICIPALE 2015

Par décision du 18 décembre 2014, le comité syndical du SIDEN-SIAN a fixé, pour l'année 2015, le prix de base de la contribution DECI à 3 euros TTC par habitant. Conformément à la possibilité offerte par le Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical a décidé de remplacer cette contribution par le produit de l'impôt.

Cependant, chaque commune peut continuer à verser cette contribution par le biais de son budget général.

Le conseil municipal s'est engagé à ne pas augmenter les impôts locaux.

La question est soumise à délibération.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil refuse la fiscalisation de cette contribution.



Inscriptions
reentrée scolaire 2015 :
du 6 au 24 /04/2015

Ecole

L'école de Lez-Fontaine accueille cette année 24 élèves scolarisés en moyenne, petite et toute-petite sections de maternelle. Depuis cette année, huit élèves de moyenne section sont scolarisés à Dimont afin d'équilibrer les effectifs et d'être en mesure de répondre favorablement aux demandes d'inscriptions des plus jeunes.

Cette année s'annonce encore riche en évènements :

Les enfants ont déjà pu profiter d'une première sortie pédagogique et assister à un spectacle de marionnettes en novembre.

Le Père-Noël est venu nous rendre visite à deux reprises : tout d'abord lors d'une petite fête de Noël pendant laquelle les enfants se sont produits devant leurs familles, puis en classe, le jour des vacances pour leur apporter chocolats et cugnoles.

Dernièrement, le carnaval de l'école a eu beaucoup de succès auprès des enfants qui se sont déguisés et ont dansé dans la salle des fêtes. Et quelle ambiance !

Dès le retour des beaux jours, les enfants auront à cœur d'embellir notre jardin d'école, puisque nous participons au concours des écoles fleuries.

La fin d'année s'achèvera par la fête des écoles du RPI qui se déroulera le samedi 13 juin 2015 à Dimont.

Pauline HIDDEN, directrice de l'école.



Cantine

Depuis le 12 janvier 2015, les écoles du RPI sont passées au repas traiteur exclusivement. Après quelques mois de recherches et diverses réunions entre les 4 villages afin de finaliser cette mise en place, les communes se sont entendues sur un traiteur qui est ELIOR.

Cette société est basée à Marly-Les-Valenciennes.

A Lez-Fontaine, une dizaine d'enfants mangent à la cantine. Ils apprécient de partager un repas commun avec les copains et copines, dans une ambiance joviale.

Le prix d'un ticket repas a été fixé à 2,70 €, après délibération.





Les Activités Périscolaires à Lez-Fontaine !

Depuis la rentrée de septembre 2014, la Municipalité a dû mettre en place les nouveaux rythmes scolaires. Les enfants de l'école maternelle accueillis l'après-midi ont la possibilité de participer aux activités périscolaires, les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Sur 16 enfants, 11 sont inscrits et participent régulièrement aux activités.

Dès le premier jour, différents animateurs sont intervenus, toujours accompagnés de Marie-Françoise LOUETTE qui s'occupe des enfants de l'école au quotidien.

Les activités proposées sont diverses et variées :

- Conte et danse ! Les enfants vont à la rencontre de plusieurs animaux de la forêt amazonienne à la recherche de la lune. Ils ont présenté leur spectacle à l'occasion d'une fête de Noël organisée pour leur famille.
- Parcours de motricité – Jeux de balles et ballons.
- Bon appétit les petits chefs : confection et dégustation du goûter.
- Animations en lien avec le thème de la période : 1^{er} trimestre : forêt amazonienne, 2^{ème} trimestre : l'hiver ! Lecture, activités manuelles, jeux de société, jeux de doigts, chants.
- Activités réalisés par le personnel de l'hôpital de Felleries-Liessies : hygiène alimentaire, des mains – Gestes 1^{er} secours – Création moulin à vent – Tri des déchets.

Les enfants sont très motivés, participent avec joie à ces activités. C'est pourquoi, si vous en avez l'envie, si vous avez des compétences particulières et si vous souhaitez par le biais de ces activités, leur faire connaître votre passion, n'hésitez pas et contactez-nous. Nous réfléchirons alors ensemble pour mettre en place une animation autour de votre idée. Vous serez toujours accompagné d'une animatrice.

Le contrat d'accompagnement vers l'Emploi (CAE) de Madame Edith HODET étant arrivé à son terme le 28/02/2015, la municipalité vient de recruter Madame Nathalie DOUANNE.

Elle sera en charge de l'accompagnement des enfants (garderie, cantine), de l'entretien des locaux et des espaces verts.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE LEZ-FONTAINE

Une fois encore, le réveillon de la Saint Sylvestre s'est parfaitement déroulé !



Quelques Membres de l'APE



Les convives nombreux au rendez-vous...



L'ambiance et la fête assurées...



Rendez-vous le 31 décembre 2015 !



Et n'oubliez pas

Ce 21 mars, l'Association des Parents d'Elèves et le Comité des fêtes de Lez Fontaine organiseront leur 4^{ème} carnaval.

Alors venez nombreux nous rejoindre :

- Dès 16h30 ; rassemblement à la Salle des Fêtes pour le défilé des enfants déguisés
- Départ à 17h
- à 18 h ; Mini boum à la salle des fêtes, réservée aux enfants (sous la responsabilité des parents)
- à 20 h ; petits et grands seront les bienvenus pour la soirée costumée ; durant laquelle vous pourrez vous restaurer, danser et vous amuser ; le tout en musique ...

la fête des voisins

Vendredi 29 mai 2015 : Fêtes des voisins !
La fête des voisins est organisée par quartier depuis 3 ans, si cela n'existe pas encore dans le vôtre, n'hésitez pas, visitez le site :
www.immeublesenfete.com
Si vous souhaitez organiser la fête des voisins dans votre rue,
vous avez la possibilité de demander des tables et des chaises à la Mairie.

LA MARCHÉ DES CONTEURS



Appel au volontariat :

« La marche des conteurs »

Une volée de conteurs, conteuses, bavardeurs en tout genre, musiciens pour certains, tous professionnels et de tous les horizons, viennent se poser, le temps d'un soir, pour nous emprunter le cœur et les oreilles.

Notre Théâtre de Verdure serait un cadre magnifique pour accueillir ces marcheurs qui sont de passage dans notre Ivesnois les 5 et 6 août prochains.

Bien que tous professionnels, les conteurs ne reçoivent aucun cachet ou dédommagement pour leur prestation. Ce sont les histoires contre l'hospitalité.

Certains viennent du Québec, d'Afrique, de Grèce, du Liban, d'Italie ou de Suisse.... Ils ont tous un style, un répertoire, un pétilllement différent. Les rencontrer, partager cet événement avec eux est une occasion à ne pas manquer !

Ils sont quarante en tout, en comptant l'équipe d'encadrement, et se disperseront le soir pour dormir chez qui voudra bien les accueillir.

5 à 8 hébergeants (1 personne à accueillir par hébergeant) seraient nécessaires dans notre village. En échange, de leur veillée contée, ils demandent : un repas chaud à partager après la veillée, un bon lit pour la nuit, le petit-déjeuner, un pique-nique qui sera partagé avec les autres marcheurs le lendemain à la pause de midi.

Si vous êtes intéressés ou pour davantage de renseignements, contacter la Mairie. Un dossier de présentation y est disponible.

La commission Fêtes et Cérémonies

DATES A RETENIR

FUTURES MANIFESTATIONS COMITE DES FETES

Ducasse de Lez Fontaine le 17,18, 19 juillet

Week-end médiéval le 22 et 23 août

Saint Hubert le dimanche 8 novembre



CCAS

Le Président

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale

remercient le COMITE DES FETES

pour la générosité dont il a fait preuve à l'occasion de la Saint-Hubert 2014 en offrant la valeur du repas proposé aux seniors.

- montant du don : trois cent trente euros -.

Ils associent à ces remerciements l'ensemble des personnes qui ont souhaité faire don de la valeur de leur repas au C.C.A.S.

Le samedi 20 décembre 2014, les Membres du CCAS ont distribué des colis aux personnes ayant atteint l'âge de 67 ans au 01/01/2014.

Ce fut avec un grand plaisir que nous avons partagé un peu de notre temps avec nos aînés. Une quarantaine de colis ont ainsi pu être offerts.

De même pour les enfants de moins de 14 ans du village, ont pu recevoir une coquille de Noël.

Suite à la démission de Madame Anne-Marie VAN SPRUNDEL, toute l'équipe du CCAS s'est mise en quête d'un nouveau membre qui est Madame Martine MORETTI.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre 2015 pour notre repas annuel du CCAS (la date vous sera communiquée lors de notre prochaine édition).

ETAT CIVIL 2014

Mariages :

Charlotte PLET et Sébastien GUÉRARD : 9 août 2014

Naissances :

Juliette MICHAUX : 29 mars 2014 à Maubeuge

Eve Lilou GOUFFE : 28 novembre 2014 à Maubeuge

Décès :

Jack LAMBILLIOTTE : 11 février 2014 à Avesnes-sur-Helpe

Yvonne SCHIMDLI : 27 juin 2014 à Avesnes-sur-Helpe

« Un nouvel office de tourisme pour le cœur de l'Avesnois »

Les offices de tourisme font peau neuve dans la communauté de communes du cœur de l'Avesnois. En effet, à compter du 1^{er} janvier 2015, l'office de tourisme du Cœur de l'Avesnois sera créé en lieu et place des offices de tourisme d'Avesnes-sur-Helpe, Sars-Poteries et Solre-le-Château. Celui-ci aura pour mission première de faire du tourisme un outil pour le développement économique du territoire. Notamment à travers l'accueil et l'information des touristes et habitants, la promotion du territoire de la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois, la mise en réseau des acteurs touristiques, l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de développement pour le territoire... Plusieurs axes de travail sont déjà à l'étude : le soutien à l'hébergement marchand et la redynamisation des résidences secondaires, le développement du e-tourisme (la promotion touristique via internet) et du m-tourisme (tourisme en mobilité, sur tablettes et smartphones par exemple), la promotion et l'animation du patrimoine, le développement des activités sports-santé-nature... Un réseau d'ambassadeurs sera notamment créé pour faire des bénévoles des acteurs à part entière de la démarche et favoriser le dynamisme !

Côté accueil, les bureaux d'accueil touristique d'Avesnes-sur-Helpe, Sars-Poteries et Solre-le-Château restent ouverts pour vous offrir les meilleures idées de sorties.

Côté nouveauté, téléchargez dès à présent l'application Baladavesnois et le parcours « En fagne de Solre ». Réalisé par la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, les offices de tourisme de Cousolre, Sars-Poteries et Solre-le-Château, celui-ci vous invite à la découverte du patrimoine local à travers un parcours à vélo de 35 kilomètres. De nombreux jeux ponctueront votre aventure et feront le bonheur des petits et grands. L'application Baladavesnois est gratuite et compatible sur IOS et Android.

Rens. www.tourisme-avesnois.fr

Votre contact : Pierre Labonté, responsable tourisme à la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois - tourisme@coeur-avesnois.fr – www.coeur-avesnois.fr



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

« Côte à côte »

« Je n'en peux plus !! » « J'ai tout essayé !! »

« Je n'y arrive plus !! »

PARENTS,

Vous recherchez un service gratuit, à domicile, qui vous aide à comprendre ce que vous vivez avec votre ou vos enfants. Le Service d'Accompagnement Parental « Côte à côte » peut vous soutenir, vous guider dans votre vie de famille.

Contactez-nous au **03.27.59.76.11**



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

- QUI ?** Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française née en 1999
- OÙ ?** A la Mairie
- AVEC QUOI ?** Ta carte d'identité
Ton livret de famille
Un justificatif de domicile
- POURQUOI ?** Pour être inscrit(e) sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire)

QUAND ?

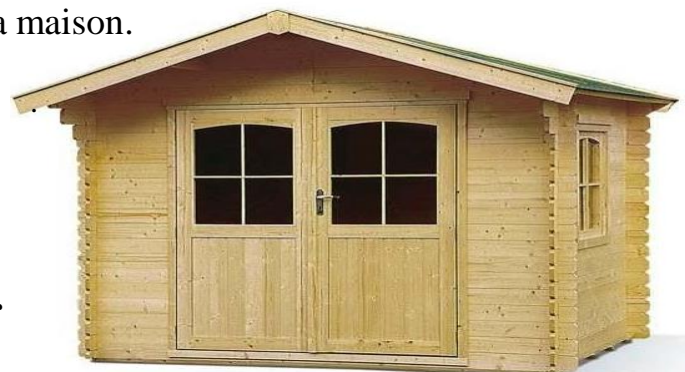
| Si tu es né(e) en 1999 | Tu dois te présenter avant le ... |
|------------------------------|-----------------------------------|
| Janvier – février – mars | 28 février 2015 |
| Avril – mai – juin | 31 mai 2015 |
| Juillet – août – septembre | 30 août 2015 |
| Octobre – novembre -décembre | 29 novembre 2015 |

RAPPEL

La déclaration préalable est une formalité légale obligatoire pour certains travaux comme : les ravalements de façades, vérandas, abris de jardins de plus de 5m²; et plus généralement les travaux ou réparations modifiant l'aspect extérieur de la maison.



Les travaux de plus grande importance (> 20m²) exigent un **permis de construire**.



Pour toute information : www.service-public.fr
ou contacter la Mairie